



FAF
FROM IDEA TO PRODUCT

Manuel d'utilisation

Cuve de trempage 150 L

Réf 100793



index

1 - Avant-propos

- Conditions générales d'utilisation
- Réglementations

2 - Introduction

- Intégrité du produit
- Contenu de l'emballage
- Accessoires

3 - Règles de sécurité

- Avant tout raccordement au secteur
- Consignes importantes et règles de sécurité

4 - Présentation

- Cuve de trempage 150 L FAF Le Rêve
- Description

5 - Précautions d'installation

- Conditions d'utilisation
- Raccordement au secteur

6 - Installation

- Installation

7 - Utilisation

- Pré-requis
- Utilisation
- Niveau de l'eau
- Mise en service
- Réglage de la température
- Chauffe
- Trempage
- Récapitulatif d'utilisation
- Arrêt de la cuve

8 - Entretien et maintenance

- Vidange et nettoyage de la cuve
- Détartrage de la résistance
- Hivernage de la cuve
- Dépannage
- Assistance

9 - Annexe

- Pièces détachées
- Documentation
- Caractéristiques techniques
- Garantie

+ d'infos sur www.faf.fr



1 - Avant-propos

- Conditions générales d'utilisation

Préambule :

Les présentes conditions (points 1 à 6) ont pour objet de définir les termes et conditions applicables à l'utilisation du (des) Produit(s) FAF Le Rêve par le Client.

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent aux produits de la gamme FAF Le Rêve distribués par la Société FAF et à leurs éventuelles évolutions et mises à jour.

En ouvrant l'emballage du (des) produit(s), le client accepte sans réserve les présentes conditions générales d'utilisation ce qu'il reconnaît.

1. Documents contractuels

Les présentes conditions complétées par les conditions générales de Vente FAF et la charte support technique déterminent l'étendue des engagements existant entre la société FAF et le client. Elles remplacent et annulent tout engagement oral ou écrit contraire antérieur relatif à l'objet des conditions.

Les présentes conditions ont été rédigées compte tenu de l'état de la technologie FAF Le Rêve existant au moment de leur rédaction.

Cependant, la société FAF applique une méthode de développement continu afin de faire évoluer ses produits en permanence pour une meilleure protection des clients et un confort d'utilisation.

Dès lors, les présentes conditions d'utilisation peuvent devenir obsolètes. Par conséquent, FAF dégage toute responsabilité quant aux inexactitudes qui pourraient apparaître dans ce document et aux dommages qui pourraient en résulter.

FAF se réserve le droit :

- d'apporter des changements et des améliorations à tout produit décrit dans ce document, sans aucun préavis.
- de modifier ou remplacer les présentes conditions à tout moment.

2. Garanties et Responsabilité

a) A compter de la date d'achat du(des) Produit(s), et nonobstant toute garantie légale dont le client pourrait se prévaloir, FAF garantit la partie matérielle du(des) Produit(s) leurs défauts (pièces et main d'œuvre) pendant une durée de douze (12) mois.

En cas de défaut matériel, la société FAF procédera, à son choix :

- soit à la réparation,
- soit au remplacement du produit.

b) En outre, et en cas de faute prouvée par le client, FAF ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'utilisation du (des) Produit(s). La responsabilité de FAF en cas de dommages directs se limite au montant reçu par FAF pour l'achat du produit qui a effectivement causé les dommages.

En aucun cas la société FAF ne pourra être tenue responsable des dommages indirectement liés à l'usage du (des) Produit(s), y compris d'éventuelles pertes d'exploitation dues à une interruption de service ou toute autre cause, subis par le client ou par tout autre tiers, même si FAF a été avisée de la possibilité de tels dommages.

FAF ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute perte de données ou de revenu, ainsi que de tout dommage particulier, incident, consécutif ou indirect, lié à l'utilisation du (des) Produit(s) et de la documentation associée.

c) Le Client est seul responsable de l'adéquation du (des) Produit(s) à ses besoins.

d) FAF ne garantit pas que l'utilisation du (des) Produit(s) puisse(nt) être ininterrompue et exempte d'erreurs.

e) De même, la société FAF décline toute responsabilité en cas de mauvaise installation, paramétrage, configuration et/ou conditions d'utilisation non conforme du (des) Produit(s). La société FAF ne saurait garantir un usage par le client non conforme aux prérequis et conditions d'utilisation décrits dans les présentes conditions. Il en est de même de toutes les conséquences d'un acte, de l'inaction, d'une erreur, d'un oubli ou d'un défaut relevant de la responsabilité du client ou de tout prestataire mandaté par le client. L'ensemble des tâches d'installation, de paramétrage, de configuration devront être réalisées par le client conformément à l'état de l'art et à la réglementation en vigueur.

Lorsque le client ou tout prestataire mandaté par le client a l'initiative de l'installation ou tout autre procédé du (des) Produit(s) proposées par la société FAF, la société FAF ne saurait être responsable du défaut d'activation par le client ou tout prestataire mandaté par le client.

Le client ou tout prestataire mandaté par le client doit se conformer aux prescriptions de la documentation portant sur l'installation du (des) produit(s) FAF et notamment aux règles de sécurité, précautions d'installation, prérequis de connexion qui lui sont communiqués avec les présentes conditions. L'inobservation de ces règles engage la seule responsabilité du client.

f) Tout usage frauduleux ou illégal du (des) Produit(s) par le client y compris ses préposés ou le prestataire mandaté par le client engage sa seule responsabilité tant vis-à-vis de la société FAF que des tiers ayant subi un dommage de ce fait.

3. Propriété Intellectuelle

Copyright © FAF 2019. Tous droits réservés.

Toute reproduction, adaptation ou traduction de la présente documentation sans permission préalable est interdite.

Brevet

La société FAF, détient des brevets internationaux du de(s) Produit(s) qu'elle conçoit et fabrique.

4. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue d'un manquement quelconque à ses obligations, si un tel manquement résulte : d'une décision gouvernementale, en ce compris tout retrait ou suspension d'autorisations quelles qu'elles soient, d'une grève totale ou partielle, interne ou externe à l'entreprise, d'un incendie, d'une catastrophe naturelle, d'un état de guerre, d'une interruption totale ou partielle ou d'un blocage des réseaux de télécommunications ou électriques, d'acte de piratage informatique ou plus généralement tout autre événement de force majeure présentant les caractéristiques définies par la jurisprudence.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation. La suspension des obligations ou le retard ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

5. Exportation

FAF informe que les produits peuvent contenir des technologies soumis aux lois sur le contrôle des exportations de l'Union Européenne, des États-Unis, de la Russie ainsi qu'aux lois du pays où ils sont livrés ou utilisés. Conformément à ces lois, les produits ne peuvent être vendus, loués ou transférés à des utilisateurs ou pays soumis à restriction. Le revendeur, client ou tout autre prestataire mandaté par le client s'engage à respecter et à se conformer à ces lois.

Afin de respecter les engagements internationaux de l'Union Européenne ainsi que ceux de ses membres, l'exportation de biens à double usage est soumise à contrôle et à autorisation.

FAF a pris toutes les mesures requises par les autorités françaises pour obtenir les licences d'exportation et les autorisations pour chaque pays vers lequel il exporte. Cela signifie que FAF est autorisée à exporter ses produits, mais cela ne signifie pas qu'un tiers et/ou partenaire FAF peut exporter des produits FAF Le Rêve vers les pays de destination indiqués dans des licences d'exportation accordées à FAF uniquement.

Tout distributeur, revendeur ou autre partenaire FAF quelle que soit la dénomination qu'on lui donne est averti que s'il exporte des produits FAF Le Rêve à l'extérieur de l'Union Européenne, il doit déposer ses propres demandes auprès des autorités compétentes pour obtenir une licence d'exportation. Si un produit a déjà été exporté à l'extérieur de l'Union Européenne sans autorisation, FAF recommande que le distributeur, revendeur, partenaire ou autre concerné prenne, sans délai, contact avec l'autorité compétente afin de régulariser la situation.

FAF accepte de fournir les informations et l'assistance susceptible d'être raisonnablement requise concernant les garanties nécessaires à l'obtention de ces autorisations.

6. Loi applicable-attribution de compétence

TOUT LITIGE RELATIF A LA DÉFECTUOSITÉ DU (DES) PRODUIT(S) ET/OU A L'INTERPRÉTATION OU L'APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET LICENCE D'UTILISATION SERA OBLIGATOIREMENT SOUMIS A LA COMPÉTENCE DES JURIDICTIONS DU LIEU DU SIÈGE DE FAF, LE DROIT FRANÇAIS ETANT SEUL APPLICABLE.

- Réglementations



Directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) article L.541-10-2 et les articles R.543-172 à R.543-206 du Code de l'environnement pris notamment par le décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif aux DEEE et aux équipements électriques et électroniques usagés.

Tous les produits FAF Le Rêve soumis à la directive DEEE sont signalés par le pictogramme représentant une poubelle sur roues barrée d'une croix. Ce marquage stipule que le produit répond aux exigences imposées par la directive DEEE en termes de destruction et de réutilisation des DEEE.

RoHS

Directive RoHS Restriction of Hazardous Substances) Décret n° 2013-988 du 6 novembre 2013
Pour plus d'informations sur la conformité RoHS ou sur le programme de recyclage de la société FAF consultez le lien : www.faf.fr/environnement

Directive contrôle des matériaux n° 82/711/CEE du Conseil du 18 octobre 1982 consolidée établissant les règles de base nécessaires à la vérification de la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (amendements: directive n°93/8/CE et directive n°97/48/CE)

Directive contrôle des matériaux n° 85/572/CEE du Conseil du 19 décembre 1985 fixant la liste des simulants à utiliser pour vérifier la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Directive pellicule de cellulose 2007/42/CE DE LA COMMISSION du 29 juin 2007 relative aux matériaux et aux objets en pellicule de cellulose régénérée, destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Tous les produits FAF Le Rêve soumis à la directive de contrôle des matériaux sont signalés par le pictogramme représentant un triangle avec les initiales de la matière plastique utilisée.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de qualité par mail faf@faf.fr.



Directive machine 89/392 CE modifiée par la directive 98/37/CEE est la base législative du marquage CE.

La société FAF assume la responsabilité de la conception et de la fabrication d'un produit visé par la directive en vue de sa mise sur le marché de la CEE. La machine doit répondre à des exigences essentielles (de sécurité, environnement et santé) avant que le marquage CE y soit apposé. Le marquage "CE" n'est pas une marque de qualité mais une disposition légale, imposée au fabricant, lui permettant la mise sur le marché de son produit.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de qualité par mail faf@faf.fr.

En conformité avec les Normes Françaises :

- NFU 60010-1986 : règles d'hygiène,
- NF-EN-60204-1 : équipements électriques des machines.

- Certifications



2 - Introduction

Merci d'avoir choisi un produit de la gamme FAF Le Rêve. Destinés à améliorer et faciliter la qualité de travail dans le domaine avicole, la société FAF s'efforce d'offrir une gamme de produits complète comprenant du matériel d'élevage, de gavage, d'abattage, de plumage, de transport et de conditionnement, spécialement conçu pour l'aviculture, ainsi qu'une gamme de matériel fabriqué en injection plastique destinée à l'agriculture.

Afin d'utiliser au mieux votre produit de la gamme FAF Le Rêve, veuillez lire attentivement ce document et respecter les consignes.

- Intégrité du produit

Chaque produit est livré dans un carton ou sur palette. Une étiquette (ou gravure au laser) affichant les informations du produit ainsi que le numéro de série. Vérifiez que ces informations correspondent à votre commande.

Important : si vous constatez que ces informations sont absentes ou détériorées, contactez votre revendeur au plus vite.

- Contenu de l'emballage

Conservez précieusement le/les cartons d'emballage, dans l'éventualité d'un transport. Ils ont été conçus pour assurer une protection optimale de votre produit de la gamme FAF Le Rêve.

Contenu :

- cuve de trempage 150 L livrée montée
- le couvercle de la cuve
- manuel d'utilisation.

Les documentations fournies sont les suivantes :

- conditions générales d'utilisation,
- règles de sécurité et précautions d'installation,
- guide d'installation.

Si un élément est manquant, contactez votre revendeur.

- Autres modèles

- Cuve de trempage automatique 150 L - Réf 103263

- Accessoires

Accessoires (non fournis)

- 1 - prise murale 380 V 3P+N+T - réf 101359
- 2 - robot trempeur - réf 100277

1



2



3 - Règles de sécurité

Avant toute installation, veuillez lire attentivement et respecter les consignes de sécurité suivantes.

- Ce document vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit de la gamme FAF Le Rêve.
- Conservez-le afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Lisez attentivement ce document, il comporte des informations importantes concernant l'utilisation, la sécurité et l'entretien de votre appareil FAF Le Rêve.

Important : vous devez impérativement utiliser l'adaptateur secteur fourni avec votre produit.

- Avant tout raccordement au secteur

- Retirez toutes les protections et emballages.
- Assurez-vous que votre produit de la gamme FAF Le Rêve, le cordon d'alimentation ou l'adaptateur secteur ne sont pas endommagés.
- Assurez-vous que l'alimentation ou l'adaptateur secteur du produit de la gamme FAF Le Rêve soit compatible avec la tension électrique de votre réseau d'alimentation secteur.
- Lorsqu'il est équipé d'une prise de terre, le cordon ou l'adaptateur secteur du produit doit être raccordé à une embase secteur équipée d'une terre de protection. Assurez-vous que le raccordement est fiable, et que le circuit de mise à la terre de protection de votre installation est conforme aux normes en vigueur.
- Afin de pouvoir déconnecter le produit, assurez-vous que la connexion au secteur est toujours aisément accessible.

- Consignes importantes et règles de sécurité

Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Conservez votre produit FAF Le Rêve hors de portée des enfants.

Votre produit FAF Le Rêve ne doit d'aucune manière être ouvert. Seule la société FAF, commercialisant la gamme FAF Le Rêve, et ses agents de maintenance agréés sont habilités à le faire. Toute ouverture du produit entraîne l'annulation de la garantie.

Important : N'ouvrez jamais votre produit FAF Le Rêve. L'ouverture du produit expose à des risques d'accidents matériels et/ou corporels.

Conformément aux obligations légales de sécurité, toute personne intervenant sur un produit de la gamme FAF Le Rêve est tenue de prendre connaissance et de respecter les consignes de sécurité ci-dessous :

- N'utilisez pas ce produit de la gamme FAF à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.
- Respectez les consignes de sécurité lors de l'utilisation.
- Avant chaque utilisation, vérifiez que ni le produit FAF Le Rêve, ni ses accessoires, ni son câble d'alimentation n'est endommagé.
- Le câble d'alimentation ne doit être ni écrasé, ni placé sur des bords saillants ou sur des surfaces chaudes.
- Si le câble d'alimentation de votre produit FAF Le Rêve est endommagé, vous devez contacter votre revendeur et le faire remplacer par un agent de maintenance agréé, afin d'éviter tout risque pour votre sécurité.
- Coupez l'alimentation et débranchez l'adaptateur secteur de votre produit FAF Le Rêve :
 - après chaque utilisation,

- en cas de problème lors du fonctionnement,
- avant tout nettoyage de l'appareil.
- Ne débranchez jamais votre produit FAF Le Rêve avec des mains mouillées ou en tirant sur le câble.
- Ce produit FAF Le Rêve est conçu pour un usage professionnel ou similaire uniquement.
- Ce produit FAF Le Rêve ne convient pas pour un usage industriel.
- Ce produit FAF Le Rêve est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.
- Veillez à ce que ce produit FAF Le Rêve soit placé de façon stable lors de l'utilisation et que le câble d'alimentation ne constitue pas un obstacle sur lequel on pourrait trébucher.
- N'utilisez jamais ce produit FAF Le Rêve s'il présente un dysfonctionnement, s'il a été plongé dans l'eau, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière.
- Veillez à utiliser ce(s) produit(s) FAF Le Rêve uniquement comme indiqué dans ce document. Une mauvaise utilisation peut endommager le(s) produit(s) ou son environnement. La société FAF ne peut être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation due au non-respect de ce document.
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par la société FAF, ou ses agents de maintenance agréés.
- L'alimentation électrique doit toujours être facilement accessible, pour que le(s) produit(s) Faf Le Rêve puisse être rapidement mis hors tension en cas d'urgence.
- Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Votre produit FAF Le Rêve ne doit d'aucune manière être ouvert. Seule la société FAF, commercialisant la gamme FAF Le Rêve, et ses agents de maintenance agréés sont habilités à le faire. Toute ouverture du produit entraîne l'annulation de la garantie.
- Manipulez votre produit FAF avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- Maintenez votre produit FAF à l'écart de températures extrêmes et de l'humidité.
- Il s'agit d'un appareil professionnel et non d'un jouet. Ne laissez jamais d'enfant sans surveillance avec votre produit FAF Le Rêve.
- Ne pas utiliser votre produit FAF Le Rêve si le connecteur, câble d'alimentation ou toute autre partie du produit est endommagé.
- Assurez-vous que le cordon d'alimentation n'entre pas en contact avec des surfaces chaudes.
- Ne touchez pas le cordon d'alimentation ni votre produit FAF Le Rêve si vous avez les mains mouillées. Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve l'utilisation de gants spécialisés est recommandés voir obligatoire pour votre sécurité. Vous référez au chapitre «utilisation» de votre produit FAF Le Rêve.
- Branchez l'appareil uniquement dans une prise 230 V / 50 Hz. D'autres tensions peuvent endommager l'appareil. Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve, le produit doit être branché en 380V. Vous référez au chapitre «installation» de votre produit.
- Pour certain produit de la gamme FAF Le Rêve, la fonction «cuisson» ou «chauffe de l'eau» est conçue pour faire chauffer l'eau à une température maximale de 70 °C. Il est nécessaire de prendre les précautions adéquates et de respecter les consignes de sécurité pour éviter tout risque de brûlure.
- Laissez refroidir complètement votre produit FAF Le Rêve avant de le nettoyer et de la ranger.
- Coupez l'alimentation électrique quant votre produit FAF Le Rêve n'est pas en fonctionnement.
- Ne pas exposer votre produit FAF Le Rêve à l'humidité ni à la chaleur extrême.
- Ne pas plonger votre produit FAF Le Rêve dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Votre produit FAF Le Rêve n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de votre produit FAF Le Rêve.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur.

Pour tous les produits FAF Le Rêve, vous pouvez demander un certification de conformité par mail faf@faf.fr.

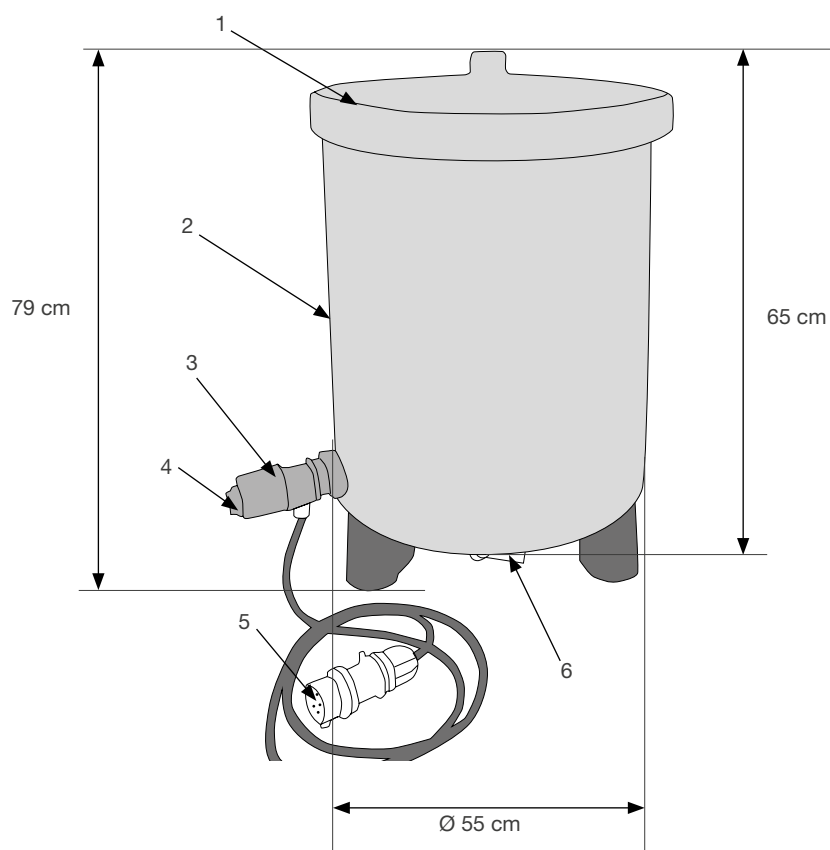
4 - Présentation

- Cuve de trempage 150 L FAF Le Rêve



Vous venez d'acquérir votre cuve de trempage 150 L manuelle. La chauffe est réalisée par une résistance de 6 kw. La cuve d'épaisseur 10 mm résiste à une température de 120°C. Cette cuve est recommandée pour tremper un canard (ou oie) après l'autre, ou deux poulets.

- Description



- 1 - Couvercle
- 2 - Cuve 150L
- 3 - Résistance
- 4 - Thermostat
- 5 - Prise 380 V triphasée
- 6 - Vanne de vidange

5 - Précautions d'installation

- Conditions d'utilisation



SURFACES CHAUDES

Votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve produit de la chaleur et laisse s'échapper de la vapeur durant l'utilisation. Des précautions appropriées doivent être prises pour éviter les risques de brûlures, de feux ou autres blessures à quiconque, ou causer des dommages à la propriété.

- Raccordement au secteur

Vérifier que la tension du secteur corresponde bien aux caractéristiques de votre cuiseur. La cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve doit être reliée au réseau d'alimentation au moyen d'une prise de courant 380 V triphasée (16A IP44 3P+N+T) obligatoirement reliée à la terre. Cette prise doit être protégée par un disjoncteur différentiel.

6 - Installation

- Installation

Veillez à toujours installer votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve à niveau dans un endroit aéré et hors gel.

7 - Utilisation

- Pré-requis

Si vous n'avez jamais utilisé ce type de produit FAF Le Rêve auparavant, nous vous recommandons de suivre scrupuleusement la procédure et de vous exercer au préalable de la mise en service.

- Utilisation

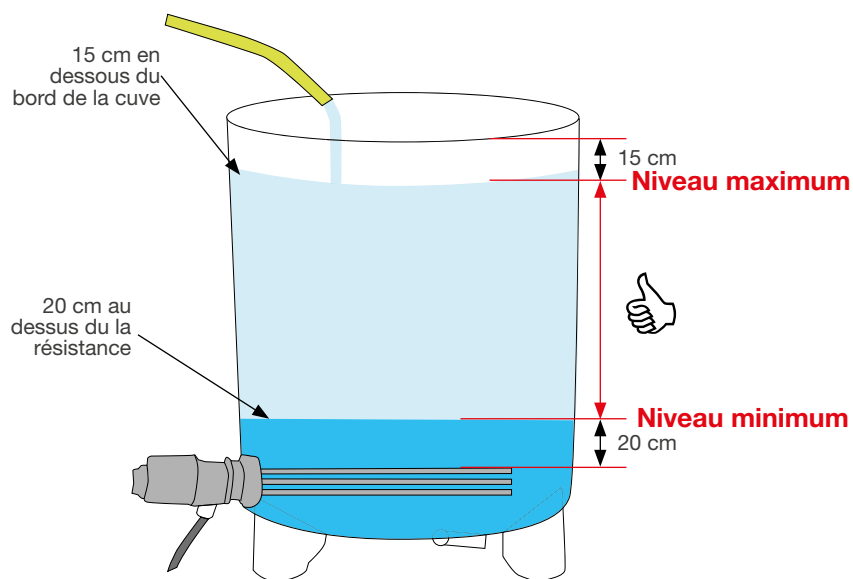
Votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve est très simple d'utilisation, vous avez seulement à régler la température (4).

- Niveau d'eau :

Remplissez votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve à l'aide d'un tuyau. Il est important que le niveau d'eau atteigne au minimum 20 cm au dessus de la résistance de chauffe.



Il est impératif de remplir la cuve de trempage avant de la mettre en chauffe



- Mise en service

Branchez votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve sur votre fiche européenne 16A IP44 terre/neutre/3 phases. (prise murale 380 V 3P+N+T - Réf 101359 en option).

- Réglage de la température

Pour régler la température de votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve, tournez la molette du thermostat de la résistance (4) et sélectionnez la température souhaitée.

Indicateur de la température sélectionnée



- Chauffe

Couvrez ensuite votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve, puis laissez chauffer l'eau en contrôlant de temps en temps.

- Trempage



Votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve produit de la chaleur et laisse s'échapper de la vapeur durant l'utilisation. Des précautions appropriées doivent être prises pour éviter les risques de brûlures, de feux ou autres blessures à quiconque, ou causer des dommages à la propriété.

Une fois l'eau à la bonne température, vous pouvez retirer le couvercle et tremper vos volailles.

Il est recommandé d'utiliser une tenue adaptée ce type de travail.

Veillez adapter le temps de trempage en fonction du type de volaille et de la température de l'eau.

Par trempage
1 canard
1 oie
2 poulets

Lorsque le niveau de l'eau descend (évaporation et eau de sortie des volailles), rajoutez de l'eau dans la cuve et laissez la chauffer jusqu'à la température souhaitée.

- Arrêt de la cuve

Pour éteindre votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve, baissez le thermostat sur 0°C, puis débranchez la prise électrique.

Laissez la cuve refroidir au minimum 30 minutes avant de vidanger l'eau restante en ouvrant la vanne de vidange sous la cuve (6). Ensuite procédez à un nettoyage de la cuve au jet d'eau.

- Récapitulatif de l'utilisation de votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve

- 1 - Tout d'abord, remplissez votre cuve d'eau à l'aide d'un tuyau.
- 2 - Vérifiez que le niveau de l'eau soit suffisant.
- 3 - Branchez la cuve de trempage au secteur.
- 4 - Réglez la température du thermostat de la résistance.
- 5 - Une fois l'eau à la température souhaitée, vous pouvez tremper vos volailles.

8 - Entretien et maintenance :

Un entretien régulier garanti une durabilité de votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le Rêve, pour cela plusieurs tâches indispensables sont à réaliser.

- Vidange et nettoyage de la cuve :

Débranchez votre cuve du secteur, ouvrez la vanne de vidange (6) pour lancer s'évacuer des eaux restantes. A l'aide d'un jet d'eau, rincez la cuve.

- D  tartrage de la r  sistance :

Pour un bon fonctionnement de votre cuiseur, il est imp  ratif de nettoyer et d  tartrer r  guli  rement la r  sistance. Selon la durezza de votre eau, il est recommand   un d  tartrage une fois par mois.

D  branchez votre cuve du secteur, puis d  vissez la r  sistance (3) de votre cuve. Otez le joint et placez-le de c  t  . Mettez la r  sistance    tremper dans une eau vinaigr  e    8 % ou un autre produit d  tartrant.

La r  sistance est en inox, elle supporte un raclage    la brosse m  tallique. Laissez tremper jusqu'   dissolution du calcaire. Rincer    grande eau la r  sistance, et la repositionnez en faisant attention    bien remettre pr  alablement le joint. Il n'y a pas besoin de trop comprimer le joint. Faire un cycle de rin  age uniquement    l'eau avant de remettre en fonction votre cuve.

- Hivernage du cuve

En cas d'hivernage de votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le R  ve, pensez    toujours effectuer une vidange, un d  tartrage ainsi qu'un nettoyage soigneux.

- D  pannage

Probl��me	Cause possible	Solution
Temps de chauffe long	Entartrage	D��tartrage
Surconsommation ��lectrique	Entartrage	D��tartrage

- Assistance

Retrouvez votre service Assistance :

en ligne : www.faf.fr/assistance, par mail faf@faf.fr ou par t  l  phone au **05 65 99 62 40**.

8 - Annexe :

- Pi  ces d  tach  es

R��f��rence	Pi��ces d��tach��es
100662	Joint de cuve
100159	Thermoplongeur
100362	R��sistance compl��te 6kw avec thermostat
100632	Joint de r��sistance

Retrouvez le guide complet et commander les pi  ces d  tach  es pour votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le R  ve, en consultant notre site : www.faf.fr

- Documentation

Retrouvez toute la documentation de votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le R  ve, en ligne : www.faf.fr

- Caract  ristiques techniques

R��f��rence	100793
Tension d'alimentation	380 V prise triphas��e
Puissance de la r��sistance	6 kw
Capacit��	150 L
Cuve	Plastique garanti alimentaire
Visserie	Inox
Dimensions	L �� 55 x H 79
Poids	22 kg
Colisage	Palette Euro 120x80 cm - 35 kg

- Garantie

Votre cuve de trempage 150 L de la gamme FAF Le R  ve, est garantie 1 an contre tout vice de construction    compter de la date d'achat (la facture faisant foi) et dans une utilisation normale de l'appareil, hors d  faut cosm  tique.



+ d'infos sur www.faf.fr

